

09.12.2005 - 15:25 Uhr

LUSP rejette le projet de Politique agricole 2011

Brugg (ots) -

La Chambre suisse d'agriculture, parlement de l'Union suisse des paysans (USP), a adopté aujourd'hui la prise de position de l'organisation sur la Politique agricole 2011. LUSP rejette les propositions du Conseil fédéral, car elles n'offrent aucune perspective aux familles paysannes. Elle exige par conséquent une correction en profondeur du projet. Plus de 10 000 paysannes et paysans ont d'ailleurs exprimé avec la plus grande clarté, en investissant Berne pour manifester leur mécontentement, le 17 novembre dernier.

Les propositions du Conseil fédéral relatives à la PA 2011 n'apportent aucune contribution à la durabilité de la politique agricole. Leur mise en œuvre se traduirait par un recul de près de 25 pour cent des revenus de l'agriculture et par une nouvelle dégradation massive de sa situation économique. C'est ainsi que l'on augmenterait la pression précisément sur les secteurs dans lesquels les précédentes étapes de la réforme n'ont pas atteint leur but.

Corrections en profondeur LUSP revendique le maintien du montant de l'enveloppe financière au niveau initialement promis pour la période de 2004 à 2007, soit 14,09 milliards de francs, augmentés du renchérissement courant. La situation économique actuelle des exploitations est en effet précaire et le niveau de leurs revenus reste faible. Il est donc irresponsable, pour des motifs purement financiers, déloger encore les familles paysannes du niveau de confort matériel dont jouit le reste de la population. LUSP n'est pas non plus d'accord avec la répartition prévue de l'argent de la Confédération. Elle exige notamment le maintien des mesures actuelles de soutien du marché, car elles exercent sur ce dernier une action stabilisatrice et sont particulièrement efficaces en termes de revenu paysan. Elles sont en outre importantes pour la sauvegarde de la plus-value et des emplois dans les secteurs économiques en amont et en aval de l'agriculture. Ajoutons à cela que l'on ne comprend pas les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral entend réduire ces montants davantage que ne le exigent les Accords de LOMC.

Autre revendication majeure de LUSP dans le contexte de cette procédure de consultation: la prise de mesures de grande envergure pour faire baisser les coûts de production. Les prix des agents de production achetés hors de l'agriculture ont en effet augmenté de 24 pourcent depuis 1990. Il est donc aussi urgent qu'indispensable de faire baisser les prix de ces consommations intermédiaires. Une des mesures possibles serait par exemple l'autorisation des importations parallèles d'agents de production.

Enfin, il y a lieu de conserver les éléments centraux du droit foncier rural et du droit du bail à ferme agricole. L'élévation proposée à 1,25 unité de main-d'œuvre standard du seuil à partir duquel le droit foncier rural considère qu'une exploitation est une entreprise agricole mettrait ainsi sur la touche plus de 40 % des entreprises agricoles reconnues actuellement. De plus, la suppression de la limitation des prix et de la limite de charges dans le droit foncier rural, tout comme l'abrogation du contrôle du prix des fermages dans le droit du bail à ferme, auraient pour

conséquence une augmentation supplémentaire des coûts de la production agricole.

Revendications à prendre au sérieux LUSP n'attend pas uniquement du

Conseil fédéral qu'il montre de la compréhension pour l'inquiétude des paysans. Elle veut des faits. Ainsi les éléments centraux de la PA 2011 doivent-ils être corrigés. Lors de la manifestation organisée à Berne le 17 novembre dernier, 10 000 paysannes et paysans ont exprimé très clairement et avec vigueur leur mauvaise humeur par rapport au projet. Il s'agit d'un signal fort, qui montre

à quel point la situation est grave et doit être prise au sérieux. Le texte intégral de la prise de position peut être téléchargé à partir du site web www.sbv-usp.ch.

Compléments d'information:

Hansjörg Walter, président, mobile 079 404 33 92

Jacques Bourgeois, directeur, mobile 079 219 32 33

Martin Rufer, resp. suppl. Département économie et politique, mobile 078 803 45 54

Urs Schneider, directeur suppléant/chef de la communication, mobile 079 438 97 17

www.sbv-usp.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100501514> abgerufen werden.